tions. La délégation canadienne était dirigée par M. Francis Fox, ministre des Communications.

Enfin, en décembre, l'agence a tenu sa huitième Conférence générale à Libreville. M. de Bané, qui dirigeait cette fois encore la délégation canadienne, a été élu premier vice-président. L'événement le plus marquant de la conférence a été l'élection d'un nouveau secrétaire général destiné à remplacer le professeur Dankoulodo Dan Dicko du Niger. Les participants ont arrêté leur choix sur M. François Owono Nguéma, ministre d'État à la Culture, aux Arts et à l'Instruction populaire du Gabon. Parmi les autres décisions importantes prises à la Conférence générale, citons l'admission du Congo et de la Guinée en qualité d'États membres, ainsi que du Maroc et de Sainte-Lucie à titre d'États associés. L'agence compte ainsi 36 États membres, six États associés et deux gouvernements participants (les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick). La conférence a examiné le rapport du conseil de direction. Réuni au même endroit quelques jours auparavant, selon l'usage, ce dernier avait adopté un budget de consolidation et un programme d'activités qui, en raison des difficultés économiques que connaissent nombre des États membres, était plutôt modeste.

L'année a, en outre, été marquée par la tenue de deux autres conférences, celle des ministres de l'Éducation des pays d'expression française, à Paris, et celle des ministres de la Jeunesse et des Sports, à Port-au-Prince. Le Canada a, par ailleurs, appuyé maintes initiatives d'associations internationales francophones, tant publiques que privées. À cet égard, citons les réunions, en septembre, de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), à Québec, et de l'Institut international de droit d'expression française (IDEF), à Montréal.

Le Canada a ainsi poursuivi sa politique habituelle qui consiste à promouvoir activement le resserrement des relations des pays de la communauté francophone et leur étroite collaboration. Si les préparatifs en vue de la Conférence des chefs d'État ont marqué un temps d'arrêt en 1981, les contacts et les consultations n'en ont pas moins été maintenus au plus haut niveau. Par ailleurs, l'intérêt manifesté par le nouveau gouvernement de la France à l'égard de la Francophonie et des relations Nord-Sud laisse présager une intensification de la coopération dans ces domaines entre pays partiellement ou entièrement de langue française.